

PROGRAMME GOLF POUR LA BIODIVERSITÉ

Notification d'obtention du niveau Argent

Mérignies Golf Country Club

Représenté par : Emmanuel GAULIER

En sa qualité de : Directeur



Monsieur le Président,

La Fédération française de golf et sa Commission environnement ont l'honneur de décerner au Mérignies Golf Country Club le label Argent du Programme Golf pour la Biodiversité créé avec l'appui technique et scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle.

Ce label témoigne de l'engagement volontaire de votre club pour améliorer la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine naturel présent sur votre golf. Au travers votre implication dans ce Programme, vous concurrez à la réalisation d'une étude nationale de la biodiversité des golfs français, au partage des pratiques d'entretien favorables à la faune et la flore, à la sensibilisation des joueurs aux enjeux de biodiversité, et au rayonnement du golf en tant que sport responsable.

Vous allez recevoir prochainement le kit de communication des clubs labellisés. Composé de supports de communication matériels et digitaux, il vous aidera à promouvoir la labellisation de votre club auprès des joueurs et plus largement.

Vous retrouverez en annexe de ce courrier la fiche d'évaluation technique du comité de validation des labels. Au-delà du contrôle des critères requis pour l'obtention des labels, l'objectif de cette fiche est de vous apporter, ainsi qu'à la structure naturaliste qui vous accompagne, des éclairages qualitatifs et techniques sur le travail réalisé.

Nous vous remercions de votre contribution et vous encourageons à poursuivre votre démarche pour valider les niveaux successifs du Programme et affirmer l'exemplarité de votre club en matière de préservation de la biodiversité.



Jean-Lou CHARON

Président de la commission environnement ffgolf

Délivré le 01/08/2019

Valable Jusqu'au 31 décembre 2023